



# REGARDS SUR ANJOU

BULLETIN D'INFORMATION  
DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

MAI 2022 / VOLUME 49, NUMÉRO 4

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

## LA CONCERTATION, UN ÉLÉMENT ESSENTIEL POUR LE MIEUX-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Cela a bel et bien été confirmé, la ligne bleue du métro desservira Anjou selon les recommandations proposées par l'arrondissement. À titre de rappel, nous avons longuement réfléchi et analysé le projet pour trouver la meilleure proposition possible pour le secteur d'Anjou afin que les Angevines et les Angevins disposent d'infrastructures de transport collectif adaptées à leur réalité, avec une station terminale comportant au moins un édicule de part et d'autre de l'autoroute 25, sans grandes expropriations ni stationnement incitatif. C'est un projet de longue haleine, et son aboutissement en faveur des citoyennes et des citoyens d'Anjou est une victoire, qui résulte de notre détermination et de la valeur des arguments que nous avons présentés.

Le déploiement du projet suivra plusieurs étapes et entraînera un essor immobilier aux alentours du secteur. L'arrondissement souhaite être partie prenante des réflexions entourant le développement de ce nouveau pôle en apportant sa connaissance du terrain et surtout des enjeux locaux. Ceux-ci touchent notamment la construction de logements sociaux, qui devra être évaluée en favorisant l'inclusion, un élément indispensable pour le mieux-être de toute communauté.

Un autre dossier m'est cher quant à l'aspect de la concertation. Il s'agit de la poursuite des travaux du comité de sécurité urbaine. Le 11 avril dernier, une rencontre a réuni tous les organismes communautaires concernés, le poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal et l'arrondissement.

L'ouverture, la volonté et le partage de préoccupations communes ont donné lieu à de fructueux échanges. Nous aborderons plus en détails les actions qui découlent de ces échanges dans les prochaines éditions.

En terminant, c'est avec un immense plaisir que nous vous convions à la célébration de la fête nationale le 24 juin prochain. Bien que la situation sanitaire demeure toujours sous surveillance, nous vous préparons des festivités qui nous apporteront à toutes et à tous la joie de nous retrouver ensemble et le plaisir de partager d'agréables moments de divertissement pour le début de la saison estivale.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville de Montréal

# VOS ÉLUS



LUIS MIRANDA

Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville  
514 493-8010

TOUJOURS  
DISPONIBLES



ANDRÉE HÉNAULT

Conseiller de la Ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051



RICHARD LEBLANC

Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017



KRISTINE MARSOLAIS

Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085



MARIE JOSÉE DUBÉ

Conseillère d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra, en présentiel, le **mardi 3 mai, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie de l'arrondissement d'Anjou, située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. La séance sera également diffusée sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

**i Renseignements : 311**

## POUR NE RIEN MANQUER DE L'ACTUALITÉ D'ANJOU



Visitez notre site Web  
[montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou)



Inscrivez-vous à notre  
infolettre hebdomadaire  
Formulaire sur [montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou)



Suivez-nous sur Facebook...  
@arranjou



... et sur Instagram  
arr\_anjou



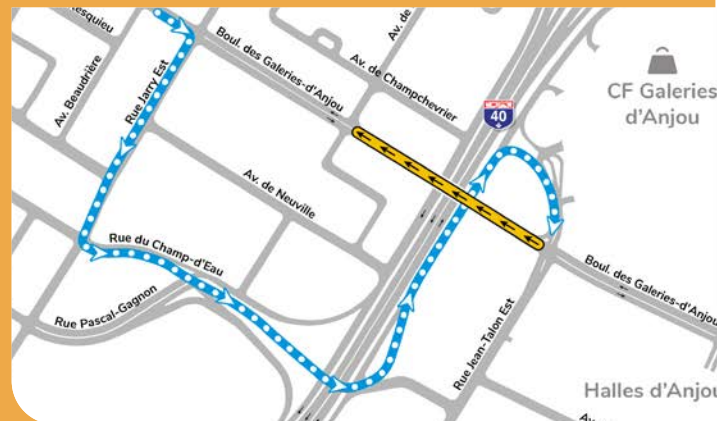
Consultez notre chaîne YouTube  
Arrondissement Anjou



Envoyez-nous vos photos  
[communicationsanjou@montreal.ca](mailto:communicationsanjou@montreal.ca)

## PONT D'ÉTAGEMENT DU BOULEVARD DES GALERIES-D'ANJOU

# ENTRAVE MAJEURE ET CIRCULATION DIFFICILE À PRÉVOIR



La première phase du projet de reconstruction du pont d'étagement du boulevard des Galeries-d'Anjou au-dessus de l'autoroute 40 à Montréal s'est amorcée en avril et devrait se poursuivre jusqu'au milieu de l'automne 2022. Elle consiste en la reconstruction de la structure en direction nord.

## BOULEVARD DES GALERIES-D'ANJOU

Le boulevard des Galeries-d'Anjou sera fermé en **direction sud** pour une longue période, et il faudra emprunter la déviation suggérée par la rue Jarry Est. Cependant, la traverse piétonnière pourra toujours être utilisée en direction sud par les piétons et les cyclistes. Pour garantir la sécurité des utilisateurs, la signalisation sera adaptée en conséquence avec les feux de circulation, l'ajustement du minutage et un balisage spécifique. Nous vous recommandons de redoubler de prudence et de demeurer vigilant dans ce secteur.

## AUTOROUTE 40 (MÉTROPOLITAINE)

Des fermetures majeures de nuit la fin de semaine seront nécessaires tout au long du projet, simultanément dans les deux directions. Il faut s'attendre à ce que celles-ci causent beaucoup de congestion. Le détour s'effectuera sur le réseau routier municipal. Par défaut, des bretelles dans l'échangeur avec l'autoroute 25 ne seront pas accessibles lors de ces fermetures. La signalisation sera faite sur les panneaux d'affichage et une surveillance policière est prévue. Éviter le secteur est la meilleure chose à faire dans la mesure du possible.

## VOIES DE DESSERTE DE L'AUTOROUTE 40 (BOULEVARD MÉTROPOLITAINE EST)

Une voie a été retranchée dans chaque direction. La largeur des voies disponibles et la vitesse ont également été réduites. Le soir et la nuit, plusieurs fermetures partielles ou complètes seront également requises.



Nous vous invitons à vous abonner à l'infolettre du MTQ, à l'adresse [Quebec.ca/pontgaleriesanjou](http://Quebec.ca/pontgaleriesanjou), ainsi qu'au service d'alertes pour suivre les dernières nouvelles et éviter des inconvénients supplémentaires. Le site Internet [quebec511.info](http://quebec511.info) est régulièrement mis à jour et fournit de nombreuses précisions sur le déroulement des travaux et la présence d'entraves.

À terme, le nouveau pont d'étagement facilitera les déplacements des utilisateurs en augmentant la fluidité du trafic ainsi que la sécurité. L'ouvrage sera notamment optimisé pour les citoyens du secteur puisqu'un élargissement du trottoir, l'ajout d'une piste cyclable ainsi qu'un aménagement paysager d'arbres et d'arbustes de part et d'autre font partie de la reconfiguration des voies de circulation actuelles.

**AVIS :** Pour une raison hors de notre contrôle, les récentes éditions du *Regards sur Anjou* et le *Répertoire d'activités printemps-été* n'ont pas pu être imprimées sur le papier habituel. Toutefois, les papiers utilisés sont certifiés FSC, c'est-à-dire qu'ils sont fabriqués avec 100 % de fibre recyclée. Ils sont également recyclables. Cette situation est temporaire.

REGARDS  
SUR  
**ANJOU**

*Regards sur Anjou* est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

RÉALISATION ET  
CONCEPTION GRAPHIQUE  
Lithium Marketing  
IMPRESSION  
Groupe Chicoine  
TIRAGE  
29 000 exemplaires  
DISTRIBUTION  
Société canadienne des postes  
(Courrier de quartier)

SITE WEB  
[montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou)  
DÉPÔT LÉGAL  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec  
© Arrondissement d'Anjou 2022  
La reproduction totale ou partielle  
de *Regards sur Anjou* est interdite,  
sauf sur autorisation expresse de  
l'arrondissement d'Anjou.

MAIRIE DE  
L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU  
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi, de  
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
[anjou@montreal.ca](mailto:anjou@montreal.ca)  
ACCUEIL, INFORMATION  
ET ORIENTATION  
514 493-8000 ou 311

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
514 493-8200  
CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ANJOU  
7800, boul. Métropolitain Est  
514 493-8222  
URGENCE : 911  
POLICE  
Poste de quartier 46 :  
514 280-0146

Appels non urgents :  
514 280-2222  
TRAVAUX PUBLICS  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

## VÉLOPARTAGE

## 7 STATIONS BIXI À ANJOU

Sept stations BIXI, dont trois nouvelles, sont accessibles à Anjou. Elles sont situées aux intersections suivantes :

- des Galeries-d'Anjou/Bélangier
- Bibliothèque Jean-Corbeil (Goncourt/Place Montrichard)
- Aréna Chaumont (de Chaumont/Des Ormeaux)
- Parc du Mail (Bois-de-Coulonge/du Mail)

## NOUVELLES STATIONS

- de l'Aréna/Chénier
- Joseph-Renaud/Wilfrid-Pelletier
- Parc d'Antioche (Place d'Antioche/Saint-Zotique)

D'autres stations pourraient être installées au cours de l'été. Pour connaître les nouveautés ainsi que les modalités d'abonnement et d'utilisation, consultez le site Internet [bixi.com](http://bixi.com).

## PROPRETÉ

# VOTRE COLLABORATION EST DEMANDÉE

Cette année encore, vous serez nombreux à fréquenter les parcs ainsi que les diverses installations qui s'y trouvent (chalets, terrains, etc.). Nous vous invitons à suivre quelques règles simples pour garder nos parcs ainsi que chacune de leurs installations propres.

- **Jetez tous vos déchets dans les poubelles sur le site et gardez les lieux propres.**
- **Gardez votre animal en laisse en tout temps.**
- **Respectez les heures de fermeture des parcs et des terrains sportifs.**
- **Utilisez les toilettes dans les chalets des parcs ou encore les toilettes chimiques. Gardez ces lieux propres.**
- **Partagez le mobilier urbain avec les autres utilisateurs des parcs.**
- **Respectez le mobilier urbain et ne faites pas de vandalisme.**
- **Ne circulez pas à vélo, en planche à roulette ou en trottinette à l'intérieur des terrains sportifs.**
- **Respectez l'horaire des associations sportives qui utilisent certains terrains sportifs pour leurs entraînements.**

Nous vous remercions de votre collaboration.

 Renseignements : 311

## MÉDIATION CULTURELLE

# UN PROJET CULTUREL UNIQUE POUR DE JEUNES IMMIGRANTS ANGEVINS

Le 25 mars dernier, les classes d'accueil et d'intégration de l'école secondaire d'Anjou ont vécu une expérience inoubliable en présentant un spectacle en synergie avec des artistes professionnels. Cette présentation couronnait le fruit de 20 semaines de préparation, depuis février 2021, dans le cadre du projet *Dans les souliers de Félix* orchestré par l'équipe culturelle de l'arrondissement d'Anjou.

Pierre Rancourt, baryton et artiste médiateur en musique a su initier les jeunes à la langue française et à la culture québécoise à travers l'œuvre du légendaire Félix Leclerc sous diverses disciplines artistiques : écriture, théâtre, musique, poésie, chant, etc. Pour l'animateur, l'enthousiasme des élèves résidait dans l'interprétation des textes de Félix selon leur propre culture : « **Jamais les élèves n'entrent autant dans notre culture que lorsque nous leur demandons de partager la leur en échange, ce qui crée un climat de confiance et de vraie réciprocité** », mentionne-t-il.

En plus de faire rayonner leur culture et leur personnalité, le projet a généré une grande amélioration des compétences des jeunes arrivants en français, tant à l'oral qu'en lecture et en écriture. Au total, ce sont plus de 80 jeunes qui se sont mobilisés.

*Des jeunes participent à la session d'enregistrement organisée par l'arrondissement.*

Rendue possible grâce à l'entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal, cette expérience a fait appel à plusieurs musiciens et professeurs engagés. Comme l'explique Jessica Bélanger, agente culturelle responsable du projet à l'arrondissement, cette approche pédagogique a été un coup de cœur assuré pour tous ceux qui y ont participé : « **La générosité des formateurs a eu un effet mobilisateur qui a amené chacun à se dépasser, et ainsi de suite!** » Afin de laisser un souvenir tangible de leur passage aux ateliers, l'équipe de l'arrondissement a même aménagé un studio digne d'un milieu professionnel pour que les jeunes participants y enregistrent des chansons folkloriques de leur pays d'origine.

Les élèves et l'équipe-école ont vécu une expérience mémorable et l'aventure se poursuit. La version finale du spectacle sera présentée au grand public à travers le Québec en 2023-2024.



© Mario Desroches - CSSPI

## COMPOST

## DISTRIBUTION GRATUITE

Les 6 et 7 mai, de 8 h 30 à 12 h, l'arrondissement procédera à la distribution de compost à l'intention des Angevins. En planifiant la distribution également une journée de fin de semaine, nous souhaitons permettre à un maximum de personnes de profiter de cette offre. Comme les quantités sont limitées, arrivez tôt! Il s'agit d'une distribution pour un usage résidentiel seulement. La quantité par personne est limitée pour donner la chance au maximum de citoyens d'en obtenir. Les jardins communautaires bénéficieront d'une livraison prioritaire.

**VENDREDI 6 MAI : PARC LUCIE-BRUNEAU**

**SAMEDI 7 MAI : CENTRE ROGER-ROUSSEAU**

6/7  
MAI

## RÉGLEMENTATION

Plusieurs règlements sont spécialement associés à la période estivale. La plupart sont simples à appliquer. Bien les connaître peut vous éviter de fâcheux imprévus, dont le report d'un projet ou l'émission d'une contravention. En voici les principaux. Référez-vous au [montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou) pour connaître les détails relatifs à votre situation.

## ENTRETIEN DES TERRAINS PRIVÉS

Pour des raisons de sécurité et de santé publique, des règles entourent l'entretien des terrains privés. Par exemple, vous devez limiter la hauteur de la pelouse à 15 cm ainsi que la présence de mauvaises herbes. Par ailleurs, il est interdit d'emmagasiner des déchets, des résidus d'élagage et des carcasses de véhicules sur votre terrain. En outre, les résidus de gazon, les feuilles, la poussière et autres ne peuvent pas être poussés sur la voie publique.

## STATIONNEMENT DES VÉHICULES HORS NORMES EN SECTEUR RÉSIDENTIEL

Le stationnement et le remisage des **véhicules récréatifs**, des **remorques** et des **véhicules de promenade** connaissent certaines restrictions dans les zones résidentielles. Sur la voie publique, leur stationnement est interdit s'ils ne sont pas attachés à un véhicule ou limité à une courte période selon le type. Dans les cours privées avant, des autorisations temporaires sont accordées pour garer certains types de véhicules, par exemple, durant la période estivale ou à l'occasion de travaux.

Nous vous rappelons qu'une patrouille circule dans les rues de l'arrondissement pour vérifier si le règlement est respecté. Pour toute question ou demande de précision, vous pouvez communiquer avec le Bureau Accès Montréal d'Anjou.

## ABATTAGE D'ARBRES

Pour abattre un arbre (au moins 5 cm de diamètre ou plus à une hauteur de 1,4 m) sur votre terrain, vous devez vous procurer un permis au préalable. Valable six mois, il coûte entre 75 \$ et 150 \$ et sera délivré sous certaines conditions : l'arbre est en mauvais état (déperissement, maladie incurable, structure fragilisée), il représente un danger pour la sécurité, cause des dommages sérieux à la propriété ou est une nuisance pour un projet d'implantation, de rénovation ou de construction. Dans ces derniers cas, commencez par une demande de permis pour travaux. Un permis d'abattage est également requis pour couper 50 % ou plus des branches de l'arbre ou

sectionner 40 % ou plus du système racinaire. Vous ne pouvez pas abattre un arbre simplement parce qu'il perd des feuilles ou de la sève, produit du pollen, abrite des insectes, fait de l'ombre, etc.

Dans tous les cas, vous devez accompagner votre demande de documents localisant et identifiant l'arbre ou les arbres à abattre (plan, photos). L'arrondissement mandatera un ingénieur forestier pour réaliser une évaluation.

**Un arbre abattu doit être remplacé dans les six mois suivant l'opération.** Nous vous rappelons que les arbres embellissent les quartiers, contribuent à assainir l'air et créent un écran visuel et sonore. Ils procurent aussi de l'ombre, servent d'habitat faunique et augmentent la valeur marchande des résidences de l'arrondissement. Prenons-en soin!

Pour effectuer une demande, prenez rendez-vous en communiquant avec nous au **514 493-8086**. Si l'état d'un arbre vous inquiète, **appelez immédiatement au 514 493-8086**. Si vous croyez qu'il pourrait tomber d'un instant à l'autre, **appelez le 911**.

## AGRILE DU FRÊNE

La campagne de traitement contre l'agrile du frêne est de retour. Les propriétaires de frênes doivent se conformer à plusieurs obligations pour lutter contre ce parasite. Vous devez donc les faire traiter lorsqu'ils sont sains ou les faire abattre s'ils dépérissent. La Ville de Montréal vous propose deux programmes d'aide.

### TRAITEMENT DES FRÊNES

Un arbre sain doit être traité tous les deux ans. Pour bénéficier gratuitement du traitement, remplissez le formulaire en ligne à l'adresse [montreal.ca/demarches/demander-le-traitement-de-frenes](http://montreal.ca/demarches/demander-le-traitement-de-frenes) avant le 31 juillet.

### ABATTAGE ET REMPLACEMENT DES FRÊNES

Si le frêne dépérit, vous devez le faire abattre, après avoir demandé un permis d'abattage d'arbres. Pour obtenir la subvention et bénéficier gratuitement, le cas échéant, du remplacement de vos frênes par la Ville, remplissez le formulaire en ligne à l'adresse [montreal.ca/demarches/demander-une-subvention-pour-labattage-de-frenes](http://montreal.ca/demarches/demander-une-subvention-pour-labattage-de-frenes) en fournissant les documents requis. Si vous les achetez vous-même, les arbres de remplacement doivent avoir une hauteur minimale de 1,5 m et mesurer à maturité 9 m de haut.

### COMMENT VOUS DÉBARRASSER DES RÉSIDUS DE FRÊNE

Il est interdit de conserver le bois de frêne non transformé, même si c'est pour en faire du bois de chauffage, dans le but de limiter la prolifération de l'agrile. Votre écocentre le récupère ou ce service peut être compris dans votre contrat d'abattage.

**Renseignements : 311 ou [montreal.ca/sujets/quoi-faire-avec-son-frene](http://montreal.ca/sujets/quoi-faire-avec-son-frene)**

Nous vous remercions de votre collaboration.



## BUREAU DU CITOYEN

Veillez noter que les bureaux du citoyen sont encore suspendus. Vos élus demeurent cependant disponibles et vous pouvez communiquer avec eux par téléphone ou par courriel pour toute question portant sur la vie municipale.

## FOIRE AUX QUESTIONS

# LE 311 VOUS RÉPOND

Voici une des questions souvent posées au service 311 et dont nous souhaitons vous transmettre la réponse.



### « PEUT-ON NETTOYER SON ENTRÉE AVEC UN BOYAU D'ARROSAGE ? »

L'usage de l'eau est encadré pour encourager sa consommation responsable et assurer une distribution adéquate. Il est donc interdit d'arroser les surfaces pavées ou les murs de votre maison, sauf entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 mai. Il est toutefois permis d'utiliser un souffleur à air ou encore un balai. Après le 15 mai, il est également interdit de remplir une piscine entre 6 h et 20 h. Un inspecteur ou la patrouille bleue peuvent ainsi intervenir auprès des contrevenants.



## JOURNÉE FÉRIÉE

### JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Les bureaux administratifs ainsi que les édifices municipaux de l'arrondissement d'Anjou seront fermés le **lundi 23 mai**. Les collectes des ordures ménagères et des résidus alimentaires auront lieu, comme d'habitude, dans les secteurs concernés.

Bon congé!

**23 MAI**

## DATES À RETENIR

COLLECTE DES  
RÉSIDUS VERTSDE RETOUR JUSQU'EN  
NOVEMBRE

**MATIÈRES ACCEPTÉES** : branches de moins de 5 cm (2 po) de diamètre et de 1 m (3,3 pi) de long (attachées en ballot) | résidus de jardinage et d'autres travaux d'entretien paysager (fleurs, feuilles, plantes, mauvaises herbes, gazon, etc.) | résidus de potager et d'arbres fruitiers.

**CONTENANTS ACCEPTÉS** : contenants rigides réutilisables munis de poignées et sans couvercle, d'une contenance similaire aux poubelles utilisées pour les déchets domestiques, à l'exception des bacs de recyclage | boîtes de carton (bien que certaines s'endommagent facilement sous la pluie) | sacs de papier spécialement fabriqués pour cet usage | sacs de plastique transparent (notez que les sacs en plastique noir ou vert sont refusés).

**MATIÈRES REFUSÉES** : branches de 5 cm (2 po) de diamètre et plus, troncs, souches | litière d'animaux | résidus alimentaires | terre, pierres.

11  
MAI25  
MAI

## INFORMATION AUX CITOYENS

LES RÉSEAUX  
SOCIAUX EN  
PLEIN DÉVELOPPEMENTFACEBOOK FAIT SA PLACE 

La page Facebook d'Anjou célèbre son premier anniversaire avec un décompte de plus de 2 100 abonnés! Merci pour vos « pouces en l'air », vos commentaires, vos questions et vos messages. Continuez de le faire! Parlez de la page Facebook d'Anjou à vos proches et encouragez-les à s'abonner s'ils ne le sont pas déjà.

En un an, nous avons réalisé plus de 375 publications sur Facebook. Sa flexibilité nous permet de tenir la population informée au quotidien sur les sujets qui la touche de près : les événements à l'agenda des jours suivants, la réglementation à surveiller, les travaux qui engendrent des entraves sur la route, les collectes à venir, etc. Un incontournable pour connaître toute l'actualité de l'arrondissement au moment où cela compte.

INSTAGRAM ENTRE EN SCÈNE 

L'arrondissement poursuit sur sa lancée en inaugurant un nouveau compte Instagram sous l'identifiant **arr\_anjou**. Davantage orienté vers le partage de photos et de courtes vidéos, il permettra de mettre en valeur les différentes scènes de vie d'Anjou, les coulisses de ses événements et ses secrets de beauté!

Comme sur Facebook, vous pouvez nous suivre, échanger avec nous et, plus spécifiquement, faire grandir notre toile en identifiant les photos que vous aurez prises aux quatre coins de l'arrondissement à l'aide du mot-clic **#anjouchezvous**.

**DATE LIMITE POUR COMMANDER  
VOS ARBRES DANS LE CADRE DE  
LA CAMPAGNE UN ARBRE POUR  
MON QUARTIER :**

**UNARBREPOURMONQUARTIER.ORG**

30  
MAI4  
JUINCOLLECTE ITINÉRANTE DES RÉSIDUS  
DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)  
ET DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

DE 9 H À 17 H À LA MAIRIE  
D'ARRONDISSEMENT

**PRODUITS ACCEPTÉS** : peinture | solvants | batteries | antigels | huiles à moteur | nettoyeurs | piles | pesticides | engrais chimiques | produits électroniques désuets.



## DÉCHIQUETAGE

DE DOCUMENTS PERSONNELS

DE 9 H À 13 H 30 DANS LE STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE  
VILLE ET DE 9 H À 10 H 30 AU PARC LUCIE-BRUNEAU

L'arrondissement d'Anjou vous propose de faire détruire de façon sécuritaire et confidentielle les documents personnels dont vous souhaitez vous départir. La compagnie déchiquette les documents de manière à pouvoir les recycler en évitant qu'ils ne puissent être reconstitués.

**DOCUMENTS ACCEPTÉS** : papier (relevés bancaires, déclarations de revenus, factures, etc.) | plastique (carte d'identité, permis de conduire, carte d'assurance sociale, etc.) | supports de conservation (CD, bandes vidéo, DVD, disques durs, etc.).

**NOTE** : Les industries, commerces et institutions doivent faire leurs propres démarches auprès des entreprises spécialisées pour obtenir un service de collecte pour les RDD ainsi que pour le déchiquetage et la destruction sécurisée de documents. Ces services sont réservés aux citoyens d'Anjou.

## TENNIS ET SOCCER

## REPRISE DE LA PRATIQUE LIBRE

**TENNIS**. Pour accéder aux terrains de tennis de l'arrondissement (parcs des Roseraies, Goncourt, Lucie-Bruneau et Roger-Rousseau), vous devez vous procurer une clé au coût de 20 \$ au centre communautaire d'Anjou. Les terrains sont disponibles tous les jours, de 7 h à 23 h, sauf pendant les cours et les entraînements des ligues. Les horaires sont affichés sur les babillards des parcs.

**SOCCER**. Jouez librement au soccer entre amis ou en famille. Les terrains synthétiques sont situés dans les parcs Goncourt, Lucie-Bruneau et Roger-Rousseau. N'oubliez pas d'apporter votre ballon! Pour vérifier les horaires, consultez le *Répertoire d'activités* ou rendez-vous au [montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou).



## RAPPELS

## BROCANTE COMMUNAUTAIRE

28 mai, de 9 h à 15 h 30

Tirage au sort le 10 mai, à 19 h, pour l'attribution des emplacements.

**NOTE** : Pour tenir une brocante maison (vente-débaras) à une autre date que celle de la brocante communautaire, il vous faut un permis, que vous pouvez obtenir gratuitement au Bureau Accès Montréal d'Anjou.

INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR  
LES ATELIERS-SOLEIL

En cours pour les Angevins. En ligne à [loisirs.montreal.ca](http://loisirs.montreal.ca) ou par téléphone au 514 493-8222.

28  
MAI


 Renseignements : Info-collectes et 311

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CORBEIL

7500, avenue Goncourt | 514 493-8260

BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-ANJOU

7070, rue Jarry Est | 514 493-8271

 @lesbibliothequesanjou

Tout commence...  
**É.L.É**  
par quelques lettres!

Employez toujours les  
mêmes mots pour les  
mêmes images afin  
d'aider votre enfant à  
apprendre ces mots.



## POÉSIE AU TÉLÉPHONE

Le 21 mars dernier, pour célébrer la Journée mondiale de la poésie, Mireille Cliche, poétesse, a offert des lectures de ses poèmes et d'autres mots doux au téléphone à certains citoyens d'Anjou à qui l'arrondissement offrait cette surprise. Elle a eu un accueil chaleureux et elle souhaite remercier les participants pour leur merveilleuse écoute à tel point qu'elle va probablement revenir!



## HORAIRE D'ÉTÉ

Veillez noter qu'à partir du samedi 21 mai, les bibliothèques d'Anjou seront ouvertes selon l'horaire d'été.

<b>Lundi au mercredi</b>	12 h à 20 h	<b>Samedi</b>	10 h à 17 h
<b>Jeudi et vendredi</b>	10 h à 18 h	<b>Dimanche</b>	11 h à 17 h

## BIBLIOTHÈQUE JEAN-CORBEIL

### ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

#### ÉCRIVEZ DES MOTS D'AMOUR!

Samedi 7 mai, de 13 h à 16 h



Envie d'écrire des mots d'amour pour la fête des Mères ou des Pères? Des bénévoles des Ateliers mots à mots du SAC Anjou vous aideront à trouver le mot juste. Le matériel est fourni.

#### CINÉ-BIBLIO LE CHAÎNON MANQUANT

Samedi 14 mai, à 14 h (salle d'animation)

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus

Sans inscription

Venez découvrir ou revoir des films pour enfants adorables et enlevants.

#### FOUS DE BRICO!

Samedi 28 mai, à 14 h

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus

Sans inscription

Venez fabriquer un joli mobile avec un arc-en-ciel et des nuages.

### ACTIVITÉ POUR LES ADULTES

#### RENCONTRE DÉCOUVERTE INTRODUCTION À LA PHOTOGRAPHIE

Jeudi 2 juin, de 14 h à 15 h (salle d'animation)

Inscription dès le jeudi 12 mai

Comment réaliser de bonnes photos sans utiliser du matériel dispendieux et encombrant? Cette conférence présentée par Vincent Marchessault vise à vous transmettre les moyens de maximiser la qualité de vos photos, qu'elles soient prises avec un téléphone, une tablette ou un appareil photo d'entrée de gamme. À l'aide de techniques simples, vous pourrez améliorer vos clichés et mieux comprendre la photographie numérique.

## MAI, LE MOIS DE LA BANDE DESSINÉE!



Pour la 11<sup>e</sup> année, dans le réseau des bibliothèques de Montréal, on célèbre le Mois de la BD, qui a pour thème la BD biographique. De plus en plus, scénaristes et dessinateurs font découvrir la vie et l'œuvre des personnages marquants : peintres, cinéastes, scientifiques, acteurs, auteurs ou politiciens, etc. Vous trouverez sans nul doute une BD sur une personnalité qui vous intéresse, mais aussi des bandes dessinées tant biographiques qu'autobiographiques, des œuvres personnelles qui nous permettent de toucher à l'intime d'une manière surprenante et souvent poignante. Venez à la bibliothèque Jean-Corbeil découvrir nos suggestions et nos coups de cœur. De belles découvertes en perspective!



KOKOBRIK  
ATELIER DE LA BD  
D'INSPIRATION  
FRANCO-BELGE

Dimanche 22 mai, de 14 h à 15 h 15

Pour les jeunes âgés de 8 à 14 ans

Inscription obligatoire dès le mercredi 11 mai

Cet atelier d'initiation au neuvième art sera l'occasion pour les jeunes de se familiariser avec les techniques du crayon feutre et du crayon de bois afin de raconter une histoire illustrée. Dans le plaisir et la créativité, les participants développeront leurs habiletés artistiques et apprendront à concevoir un personnage de bande dessinée, à lui donner des traits et des expressions et à faire la mise en page des images.

## EXPOSITION

# THE OTHER THEATRE ESPACES IMAGINAIRES

MTL Espaces Imaginaires

the  
other  
theatre

En collaboration avec des élèves de l'école secondaire d'Anjou

Salle d'exposition Goncourt

12 mai au 19 juin

La metteuse en scène Stacey Christodoulou et l'architecte designer Enrique Enriquez ont invité des ados de l'école secondaire d'Anjou nouvellement arrivés au Québec à concevoir des intérieurs imaginaires associés à un bâtiment emblématique de leur quartier. Voyez les images et la maquette en guise de traces du processus artistique dans lequel les jeunes se sont engagés avec beaucoup d'ouverture, de curiosité et de créativité.

## ARTS DE LA SCÈNE

# CHANTE EDMOND! L'ENVERS DU DÉCOR VU PAR DE JEUNES ANGEVINS

Dans le cadre d'un projet de médiation culturelle financé par l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal, des jeunes de 3<sup>e</sup> année de l'école Saint-Joseph ont eu la chance de vivre un projet hors du commun autour du spectacle d'opéra jeunesse *Chante Edmond!* basé sur un texte de l'auteur Simon Boulerice. En passant par l'initiation à l'opéra, le jeu théâtral, l'écriture ainsi que l'illustration, les jeunes ont vécu l'envers du décor que les créateurs et artistes connaissent bien. Le 3 mars dernier, ils ont d'ailleurs assisté en grand nombre au fameux spectacle et ont vécu un moment riche et inoubliable.



## ACTIVITÉ SOCIALE DANSE EN LIGNE

Les mardis, du 31 mai au 13 septembre, de 18 h 30 à 21 h

Gratuit et sans inscription

Venez danser entre amis ou en famille avec notre animateur et danseur chevronné.